
L'an deux mil vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 15

Absents 1

Pouvoirs 1

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, J-F. BONIN, P.PERSICO, G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, F.MALARD, M.BOUMIR, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; C.PARDO

S.AMOURIQ

Date de convocation : 22/03/2023

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S.AMOURIQ donne procuration à Carlos PARDO

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS SUITE A UNE DEMISSION
Délibération N° 18/2023**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mme. Nelly BOUTEAUD, par courrier du 02 mars 2023, adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Belley, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjointe au maire. Toutefois elle souhaite continuer de siéger au Conseil Municipal,

Elle précise également que cette démission a été acceptée le 08 mars 2023 par Monsieur le Sous-Préfet,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-1, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n°22/2020 du 23 mai 2020 fixant à quatre le nombre d'adjoints au maire,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal du 23 mai 2020 relatif à l'élection du Maire et des adjoints,

Vu l'arrêté municipal n° 45/2022 du 13 juillet 2022 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Monsieur le Maire propose au conseil de ne garder que 3 postes d'adjoints et 1 poste de conseiller municipal délégué. Il invite le conseil municipal à se prononcer sur cette question.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 3
- Décide que le 3^{ème} et 4^{ème} adjoint en poste remontent d'un rang dans le tableau du conseil municipal

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 31.03.2023



Le Maire,

C. SAVOÛ
Adjoint au Maire

Le Maire,
Gaël ALLAIN

C. SAVOÛ
Adjoint au Maire



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DETERMINATION DU NOMBRE D ADJOINTS SUITE A UNE DEMISSION

Date de transmission de l'acte : 31/03/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 31/03/2023

Numéro de l'acte : 18-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20230330-18-2023-DE

Date de décision : 30/03/2023

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels